

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 février 2007

-----  
AUJOURD'HUI vingt trois février deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 février 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Catherine GUELON-NEYRIAL, Jean MAISONNET, Christine PERRET**

**Excusé(e)s :**

**Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Paule OUDOT**

**Absent(e)s :**

**Fatiha AMARA**

**Secrétaire :**

**Paula RIBEIRO**

-----

**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES AMICALES LAÏQUES,  
MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET  
SOCIO-EDUCATIVES**

-----

La somme inscrite au budget 2007 concernant les subventions aux amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 15 920 euros.

Il vous est proposé en accord avec votre commission de bien vouloir attribuer les subventions suivantes :

**Amicale laïque la Glacière Jean Butez : 2 000 euros**

L'amicale Laïque La Glacière Jean Butez, depuis mars 2004, pour répondre à une demande des habitants du secteur Nord-Ouest de Clermont-ferrand, a ouvert un CLSH à la journée et non plus seulement à la demi-journée pendant les vacances scolaires et le mois de juillet.

Ce changement de fonctionnement a occasionné un déficit dans le budget de l'association, d'autant plus que l'amicale n'a pas prévu d'augmentation des tarifs du CLSH afin de ne pas pénaliser les familles.

Cette association sollicite de la ville de Clermont-Ferrand, une subvention supplémentaire à hauteur de 2 000 euros pour lui permettre de poursuivre cette action.

**Association Sportive de Champratel : 5 000 euros**

L'association sportive de Champratel procède à une restructuration en vue d'améliorer le service rendu aux habitants afin de rester au plus près de leurs attentes.

Cette nouvelle organisation nécessite une adaptation des moyens logistiques au niveau informatique, pédagogique et également de la communication.

Afin de mener au mieux ce projet l'Association Sportive de Champratel sollicite de la Ville de Clermont-Ferrand, une aide exceptionnelle complémentaire

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 1<sup>ER</sup> MARS 2007

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation  
Gilles Jean PORTEJOIE